

Rôle de la séance publique du 23/01/2026 à 09h00

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur COIFFET et Monsieur PONS
Greffière : Madame SIROT

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL**01) N° 2402450 RAPPORTEUR : M. COIFFET**

Demandeur MINISTERE DE L' AGRICULTURE ET DE LA
SOVERAINETE ALIMENTAIRE

Défendeur M. L Benoît Roger Édouard Albert

CABINET CALLON
AVOCAT ET CONSEIL

Requête du ministère de l'agriculture contre le jugement nos 2200081, 2201928 du 31 mai 2024 du tribunal administratif de Caen, en tant qu'il a d'une part, annulé les arrêtés du directeur départemental adjoint de la protection des populations du 18 mai 2022, portant placement de M. Benoit L en congé de longue maladie pour la période du 6 janvier 2021 au 5 juillet 2021 et du 6 juillet 2021 au 5 janvier 2022 en tant qu'ils ne reconnaissent pas l'imputabilité au service de la maladie au titre de la période du 6 janvier 2021 au 7 novembre 2021 et, d'autre part, enjoint au directeur départemental de la protection des populations de la Manche de prendre, au titre de la période du 6 janvier 2021 au 7 novembre 2021 inclus, une décision reconnaissant l'imputabilité au service de l'invalidité de M. L et le plaçant en congé pour maladie imputable au service dans un délai de quinze jours à compter du jugement.

02) N° 2402177 RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Défendeur Mme K Djegnagale

Me NETRY

Requête du ministre de l'Intérieur contre le jugement n° 2204809 du 25 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes, d'une part, a annulé la décision 15 février 2022 par laquelle il a confirmé l'ajournement à deux ans de la demande de naturalisation de Mme Djegnagalé K et, d'autre part, lui a enjoint de procéder au réexamen de la demande de Mme K dans un délai de deux mois à compter de la notification du jugement.

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

07) N° 2500025

RAPPORTEUR : M. COIFFET

Demandeur	M.	F	Kenold	Me BENVENISTE
	Mme	S	Antoinette	Me BENVENISTE
	Mme	F	Sarphina	Me BENVENISTE
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR			

Requête de M. Kenold F , Mme Antoinette S et Mme Sarphina F contre le jugement n° 2315475 en date du 4 novembre 2024 en tant que le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision du 7 septembre 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre les décisions de l'autorité consulaire française à Port-au-Prince (Haïti) refusant de délivrer à Mme Sarphina F des visa de long séjour au titre de la réunification familiale a, à son tour, refusé de délivrer le visa sollicité

Rôle de la séance publique du 23/01/2026 à 09h45

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur COIFFET et Monsieur PONS
Greffière : Madame SIROT

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL**01) N° 2500448 RAPPORTEUR : M. PONS**

Demandeur M. B Philippe CABINET MDMH
Défendeur MINISTERE DES ARMEES

Requête de M. Philippe B contre le jugement n° 2300098 du 23 octobre 2024 par lequel le tribunal administratif de Caen a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 12 octobre 2022 de la commission de recours de l'invalidité rejetant son recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision du 8 novembre 2021 du ministre des armées portant rejet de sa demande de concession d'une pension militaire d'invalidité.

02) N° 2500592 RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE
Défendeur M. M Salah CABINET ADDA

Renvoi par le Conseil d'Etat après annulation de l'arrêt n° 23NT01584 du 13 février 2024 de la cour administrative d'appel de Nantes, de la requête du ministre de l'économie, des finances contre le jugement n° 2003122 du 10 février 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a déchargé M. Salah M des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et des contributions sociales au titre de l'année 2013, ainsi que des majorations correspondantes.

03) N° 2501023 RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur SCI PERSIMO CABINET FIDAL (NANTES)
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Renvoi par le Conseil d'Etat après annulation de l'arrêt n° 22NT02585 du 24 octobre 2023 de la requête de la SCI PERSIMO contre le jugement n° 1710191 du 10 juin 2022 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à la décharge, en droits et pénalités, des cotisations supplémentaires d'impôt sur les sociétés auxquelles elle a été assujettie au titre des exercices clos en 2011 et 2012

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

04) N° 2501769

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur M. G Nicolas Me DE LARMINAT
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Renvoi par le Conseil d'Etat après annulation de l'arrêt n° 23NT0657 du 22 décembre 2023 de la cour administrative d'appel de Nantes, de la requête de M. Nicolas G contre le jugement n° 1902789 du 27 janvier 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté tendant à la décharge des rappels de taxe sur la valeur ajoutée qui lui ont été réclamés pour la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016.

05) N° 2401969

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur M. B Mehdi BERZ
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR
Autres parties DEFENSEUR DES DROITS

Requête de M. Mehdi B contre le jugement n°s 2307632,2312915 en date du 26 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, d'une part, constaté qu'il n'y avait pas lieu de statuer sur ses conclusions à fin d'annulation de la décision en date du 11 août 2023 par laquelle le ministre de l'intérieur et des outre-mer a rejeté sa demande de titre de séjour passeport talent valant visa de long séjour et, d'autre part, rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet née du silence gardé par la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France sur le recours préalable formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Tunis du 21 février 2023 rejetant sa demande de titre de séjour passeport talent valant visa de long séjour.

06) N° 2500223

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur M. S Moussa Me GUILBAUD
Mme D Rayhanatou Me GUILBAUD
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Moussa S et Mme Rayhanatou D contre le jugement n° 2316153 du 17 janvier 2025 du tribunal administratif de Nantes en tant qu'il a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet née le 20 juin 2023 du silence gardé par la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France sur le recours formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Conakry du 23 mars 2023 refusant à Mme Rayhanatou D un visa de long séjour au titre de la réunification familiale

07) N° 2500427

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur M. B Jaouad BIFECK CELESTINE
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Jaouad B contre le jugement n° 2315477 en date du 23 décembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision née le 23 août 2023 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France, saisie d'un recours administratif préalable obligatoire formé contre la décision du 9 juin 2023 de l'autorité consulaire française à Rabat (Maroc) lui refusant la délivrance d'un visa de long séjour en qualité de conjoint d'une ressortissante française a, à son tour, implicitement refusé de délivrer le visa sollicité

08) N° 2500687

RAPPORTEUR : M. PONS

Demandeur M. H Rashed Amin

Me ELSAESSER

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Rashed Amin H contre le jugement n° 2207544 du 5 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 30 mars 2022 par laquelle le ministre de l'intérieur a rejeté son recours hiérarchique contre la décision du 7 septembre 2021 par laquelle le préfet du Bas-Rhin avait rejeté sa demande de naturalisation, et y a substitué une décision d'ajournement à un an de sa demande.

Rôle de la séance publique du 23/01/2026 à 10h30

Président : Monsieur GASPON
Assesseurs : Monsieur COIFFET et Madame BOUGRINE
Greffière : Madame SIROT

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL**01) N° 2400332 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE**

Demandeur	Mme	T	Marie-José	SOCIETE D'AVOCATS PEQUIGNOT
Défendeur	COMMUNE DE SAINT AGATHON			CABINET COUDRAY URBANLAW

Mme Marie-José T demande à la cour d'annuler le jugement n°s 2200443, 2205362 du 8 décembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Rennes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision implicite de rejet opposée à sa demande de protection fonctionnelle en date du 15 juillet 2022, d'engager la responsabilité de la commune de SAINT-AGATHON en raison des faits de harcèlement moral dont elle a été victime, d'enjoindre à la collectivité de lui accorder le bénéfice de la protection fonctionnelle et de prononcer la condamnation de la commune de Saint-Agathon à lui verser la somme totale de 26171 euros.

02) N° 2402526 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur	Mme	B	Nathalie	SCP VPNG AVOCATS ASSOCIES
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE			CLL AVOCATS

Mme Nathalie B demande à la cour d'annuler l'ordonnance n°2402365 du 25 juillet 2024 du juge des référés du tribunal administratif de Rennes en tant qu'après avoir condamné, sur le fondement de l'article R. 541-1 du code de justice administrative, l'Office français de la biodiversité (OFB) à lui verser une provision d'un montant de 1 920 euros au titre de l'indemnisation de ses congés non pris en raison de son placement en congé de longue maladie, il a rejeté le surplus de ses conclusions

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

03) N° 2403238 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur M. L Bruno CABINET MDMH
Défendeur MINISTERE DES ARMEES

Requête de M. Bruno L contre le jugement n° 2108258 du 18 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision du 26 mai 2021 par laquelle la commission de recours de l'invalidité a rejeté sa demande tendant à la révision de sa pension militaire d'invalidité pour aggravation

04) N° 2500963 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur M. G Moïse Me BEUTIER
Défendeur SAS DRUCK CHEMIE SOLUCIAL AVOCATS
Autres parties MINISTERE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES

Requête de M. Moïse G contre le jugement n°s 2105307, 2108176 du 17 février 2025 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé la décision du 14 octobre 2020 par laquelle l'inspecteur du travail de l'unité contrôle n°4 de la 7ème section de l'unité départementale de la Loire-Atlantique a refusé d'autoriser la société Druck Chemie à le licencier pour motif disciplinaire, ainsi que la décision du 9 juin 2021 de la ministre chargée du travail rejetant le recours hiérarchique formé par la société à l'encontre de la décision de l'inspecteur du travail du 14 octobre 2020.

05) N° 2400777 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur MINISTERE DE L'INTERIEUR
Défendeur M. S Serge Aubin

Requête du ministre de l'intérieur contre le jugement n° 2317006 du 23 février 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a, à la demande de M. Serge Aubin S, condamné l'Etat à lui verser la somme de 4 740 euros au titre de la liquidation provisoire de l'astreinte prononcée par le jugement n° 2215657 du 16 juin 2023 pour la période du 21 août 2023 au 26 janvier 2024 inclus

06) N° 2403044 RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur M. A Sahil BEDOURET ELODIE
Mme A Malalaï BEDOURET ELODIE
Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de M. Sahil A, Mme Malalaï A, agissant en leur nom propre et en qualité de représentants légaux des enfants Zahida, Wahida, Saida, Sadaf, Bibi Zahra et Mahamad A contre le jugement n° 2308874 en date du 29 août 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté leur demande tendant à l'annulation de la décision née le 8 janvier 2023 par laquelle le ministre de l'intérieur et des outre-mer a implicitement rejeté le recours formé à l'encontre de la décision par laquelle l'autorité consulaire française à Téhéran(Iran) a refusé d'enregistrer leurs demandes de visa de long séjour au titre de la réunification familiale ainsi que celles déposées au bénéfice de leurs enfants, Zahida, Wahida, Saida, Sadaf, Bibi Zahra et Mahamad A ;

RAPPORTEURE PUBLIQUE : Mme BAILLEUL

07) N° 2403566

RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

Défendeur M. A Abdalla

Requête du préfet de Maine-et-Loire contre le jugement 2214869 du 27 novembre 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 31 octobre 2022 portant assignation à résidence pour une durée de 6 mois de Monsieur Abdalla A .

08) N° 2500697

RAPPORTEURE : Mme BOUGRINE

Demandeur Mme K Fatmata

MARTIN CAROLINE

Défendeur MINISTERE DE L'INTERIEUR

Requête de Mme Fatmata K , agissant en son nom et en qualité de représentante légale de l'enfant mineure Isha K contre le jugement n° 2311189 en date du 5 juillet 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de la décision de rejet née du silence gardé par la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France sur le recours préalable formé contre la décision de l'autorité consulaire française à Conakry (Guinée) rejetant la demande de visa d'entrée et de long séjour présentée pour la jeune Isha K au titre de la procédure de réunification familiale